



vente maison et donation

Par **nardov**, le **15/10/2021** à **16:26**

bonjour,

mes parents ont donné à mon neveu une partie de l'heritage , en avance d'hoirie, sur la part de sa maman décédée, soit 90000€ , en 2010

45000€ pour mon papa , decedé en 05/ 2016

45000€ pour maman, decédée 06/ 2021

aujourd'hui , mon neveu veut vendre cette maison ,

j'ai 2 autres neveux et une nièce , heritiers de mes parents venant en representation de mon frère et ma soeur decedés.

son notaire nous demande de signer une procuration pour intervenir dans un acte de vente, mais un de mes neveux et ma nièce refusent de signer le document , bloquant la promesse de vente de la maison , et la vente.

mon frère et moi même avons reçus chacun une donation au moins egale à la part attribuée à mon neveu., pour sa mère.

que pouvons nous faire , pour régler ce différent et vendre cette maison.

merci d'avance pour votre réponse

Par **Marck.ESP**, le **16/10/2021** à **00:27**

Bonsoir

Il serat intéressant de connaître les motivations juridiques de vos neveux et nièce refusant de signer.

Par **nardov**, le **16/10/2021** à **08:12**

bonjour ,

juste le plaisir de nuire, je pense.

leur père, mon frère ayant reçu une donation équivalente à celle de ma soeur et de moi - même.

cordialement

Par **Marck.ESP**, le **16/10/2021** à **08:49**

Donc vous n'avez que la solution de la contrainte juridique.

Je vous invite à voir un avocat.